

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 24 janvier 2019

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Louis de CAUMONT LA FORCE, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Régis REGRAIN, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Françoise TULARS.

Absents excusés: Anne-Sophie GALLON, Magalie MASSAUX, Solange MALTET, Jérôme MERLIN, Charles PLESSE, Michel RAYON, Isabelle SILNIQUE, Brigitte TOURRET, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Jérôme MERLIN a donné un pouvoir à Jérôme JOMIER,
Isabelle SILNIQUE a donné un pouvoir à Françoise TULARS,
Brigitte TOURRET a donné un pouvoir à Paula CHAUSSENOT,

Le conseil municipal commence par la présentation du Major Sourieux. Il désire reprendre contact avec les maires et renforcer la relation avec les élus. Un référent par commune est à nouveau désigné.

1) Chemin piéton sécurisé « Les Arpents » : travaux supplémentaires

Mr le maire informe le conseil municipal que des travaux supplémentaires concernant les travaux du chemin piétonnier au lieudit « Les Arpents » ont été réalisés. Il présente donc une facture complémentaire de la SARL MTP d'un montant de 1 410 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis et indique que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019.

2) SDE 03

a. Révision statutaire, ajout de nouvelles compétences.

Une nouvelle modification de ces statuts est engagée par le SDE03, afin de permettre au syndicat d'agir dans de nouvelles compétences et de revoir les modalités de représentation des collectivités adhérentes au comité syndical.

Ainsi, la version des statuts intègre deux compétences optionnelles et deux activités complémentaires supplémentaires :

- En 8ème compétence optionnelle : le Gaz Naturel Véhicule (fondée sur l'article L.2224-37 du CGCT)
- En 9ème compétence optionnelle : l'Hydrogène (fondée sur l'article L.2224-37 du CGCT)
- En 5ème activité complémentaire : le suivi énergétique des bâtiments publics
- En 6ème activité complémentaire : la planification énergétique territoriale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SDE03.

b. Adhésion de la communauté de communes du pays de Tronçais

Mr le maire informe le conseil municipal que la communauté de communes du Pays de Tronçais a sollicité son adhésion auprès du SDE03.

Maintenant il appartient aux conseils municipaux de se prononcer sur cette adhésion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Questions diverses

Travaux canal de Berry : Mr le maire informe le conseil municipal que les travaux de nettoyage vont commencer dans la partie du canal récemment acquise. De plus l'abattage des peupliers semble indispensable, des contacts sont pris avec des entreprises.

Entretien canal du Berry : 4 hypothèses au mode de gestion et d'entretien sont envisagées :

- Gestion en régie par le syndicat,
- Gestion par une entreprise sélectionnée après marché public,
- Gestion par une structure spécifique spécialement créée (Société d'économie mixte à Opération unique : SemOp) pour une durée limitée à l'objet du contrat,
- Pas de gestion à l'initiative du syndicat et les 37 communes concernées s'organisent.

SICTOM : suite au non renouvellement de l'agrément de l'eco-organisme en charge du traitement des déchets dangereux (peintures, lasures, herbicides etc...) le SICTOM est temporairement dans l'impossibilité de poursuivre cette collecte. Il est demandé aux usagers de garder temporairement ces déchets dangereux.

Achat de bâtiments : afin de mettre à disposition du personnel de santé un local une réflexion est en-cours.

Travaux de la cure : Mr Bernard DAMOISEAU s'interroge sur l'avancement des Travaux. Mr le maire lui précise que les travaux avancent comme prévu et qu'ils sont suivis par une réunion de chantier se réunissant tous les 15 jours. Le donateur est passé et il est entièrement satisfait du déroulement des travaux.

SIVOM : Mr Jérôme JOMIER informe le conseil de la demande d'adhésion de la commune de Cérilly, beaucoup de travaux de mise à niveau sont à prévoir.

Commission voirie : Mr Jérôme JOMIER donne le compte-rendu de cette commission et précise que le radar portatif, prévu pour l'aménagement de la route du Vernet, sera installé bientôt.

Prochain conseil municipal : Lundi 11 Février 2019 à 19h30

